



# La rentrée 2024/2025

Ecole Ste Anne  
1, rue Georges Thébault  
85220 Apremont

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les informations concernant la rentrée prochaine.

## 1- Structure pédagogique

TPS/PS/MS : 11 élèves (5 MS – 6 PS) avec Valérie Mériaux (75% en classe, 25% enseignante spécialisée)

– remplacée le jeudi par Emmy Roinsard - aide maternelle : Sandra Goudjil

GS/CP : 21 élèves (8 CP – 13 GS) avec Pauline Humbert (chef d'établissement – 75 % en classe, 25% en décharge de direction) remplacée le mardi par Nathalie Dupont – aide maternelle : Julie Delalonde

CE1/CE2 : 22 élèves (10 CE2 – 12 CE1) avec Noémie Poiraud (80% en classe, 20 % congé parental – en attente de la nomination d'un enseignant suppléant une journée par semaine jusqu'au mois de mai)

CM1/CM2 : 14 élèves (5 CM2 – 9 CM1) avec Naëlle Chabot

Enseignante spécialisée secteur Aizenay/Maché/Apremont : Sabine Brossard

## 2- Calendrier scolaire

La rentrée scolaire a lieu le **lundi 2 septembre**.

### **Pour information :**

**Vacances de la Toussaint :** du vendredi soir 18 octobre au lundi 4 novembre au matin.

**Vacances de Noël :** du vendredi 20 décembre au soir au lundi 6 janvier 2024 au matin.

**Vacances d'hiver :** du vendredi 7 février au soir au lundi 24 février au matin.

**Vacances de Pâques :** du vendredi 4 avril au soir au mardi 22 avril au matin.

**Le vendredi 2 mai est remplacé par le mercredi 30 avril (classe toute la journée)**

**Le vendredi 9 mai est remplacé par le mercredi 7 mai (classe toute la journée)**

**Il n'y aura pas classe le vendredi 30 mai (pont de l'Ascension).**

**Fin des classes le vendredi soir 4 juillet.**

## 3- Horaires

**8h45-11h45/13h15-16h30 pour TOUS**

**Le portail ouvre à 8h35 le matin et à 13h05 l'après-midi.**

Tous les enfants rentrent directement dans leur classe à leur arrivée sur la cour le matin. Les enseignantes sont là pour les accueillir. Cela permet aux élèves de se préparer sereinement à travailler dans un climat

calme et d'être prêts pour 8h45. Sandra ou Julie sont présentes sur la cour de 8h35 à 8h45 pour veiller à ce que chacun rentre bien dans sa classe.

Les parents souhaitant communiquer ponctuellement une information brève à une enseignante peuvent s'adresser à elle directement dans la classe de leur enfant.

#### **Vigilance entrée 8h35 :**

Des enfants sont laissés seuls devant le portail en attendant son ouverture à 8h35. Nous vous rappelons que vos enfants sont sous votre responsabilité sur ce temps-là.

#### **Vigilance parking :**

Merci de vous stationner sur les places de parking prévues à cet effet et non devant le portail l'école. Nous savons que notre parking n'est pas très grand et qu'un certain nombre de places sont occupées par le personnel de l'école. Vous avez la possibilité de vous stationner sur le parking de la salle de sport qui n'est pas très loin.

### **4- Rétributions scolaires**

Le coût de la vie augmente pour tous, et pour notre école aussi. Nos dépenses de fonctionnement augmentent chaque année.

Aussi, notre établissement a démarré ses travaux : changement de la chaudière, de la toiture, du portail, réfection des toilettes des enfants...

Pour avoir la possibilité d'investir un peu dans l'embellissement et la mise aux normes de nos locaux, l'OGEC a décidé d'augmenter les rétributions.

Elles passent donc à **325€ par an et par enfant (soit 32€50 par mois sur 10 mois). Elles incluent 15€ dédiés aux sorties scolaires et 5€ à l'assurance scolaire.**

Sachez qu'en 2025-2026, nous prévoyons de passer à un paiement sur 12 mois au lieu de 10 (soit 390€ par an), notre OGEC ayant aussi des charges en juillet et en août.

### **5- Assurances obligatoires**

L'assurance individuelle accident est fournie par l'établissement et incluse dans vos rétributions (5€ par an). Vous pouvez télécharger des attestations sur votre « espace parents » sur le site internet de la Mutuelle St Christophe.

### **6- Absences**

**Toute absence imprévue de votre enfant doit nous être signalée impérativement le matin par un message téléphonique ou par mail. La prise de médicaments est interdite à l'école.**

**Dans la mesure du possible, merci de prendre les rendez-vous médicaux en dehors du temps scolaire.**

### **7- Catéchèse ou culture chrétienne**

Valérie fait de l'éveil à la foi avec les maternelles-CP. Les enfants rentrant en CE1 vont devoir choisir entre la catéchèse et la culture chrétienne à la rentrée.

Voici un petit récapitulatif proposé par la paroisse pour vous aider à faire ce choix dans le questionnaire de renseignements :

*La catéchèse : C'est un temps pour cheminer dans la foi chrétienne. Les catéchistes aident les enfants à connaître Jésus-Christ à travers les Evangiles et la Tradition chrétienne. La catéchèse comprend la découverte des récits bibliques, des célébrations, des témoignages et des temps de prière.*

*La culture chrétienne : C'est un temps pour découvrir la foi chrétienne sous un angle culturel : apporter des connaissances sur le fait religieux, en particulier la religion catholique. Elle permet aux enfants de découvrir le patrimoine religieux, le sens des fêtes et des rites, les traditions des chrétiens. Les enfants qui participent à la culture chrétienne assistent aux célébrations de l'école. Elle ne comporte pas de proposition d'adhésion de foi et ne peut pas permettre la préparation aux sacrements.*

### **8- Se sentir bien à l'école**

Lors de l'année 2023-2024, deux enseignantes de l'école ont suivi une formation pour la lutte contre les situations d'intimidations à l'école. Dès la rentrée, l'équipe "Sérénité" composée de Valérie, Pauline et Noémie sera présente auprès des élèves cibles d'intimidations. Dans ce cadre, chaque enfant pourra être amené à aider à régler une situation d'intimidation lors d'un entretien avec une personne de l'équipe. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il est impliqué.

Des informations complémentaires vous seront données lors de la réunion de rentrée de votre enfant.

### **9- Site internet et adresses mails**

Merci d'adresser vos messages à : [direction@apremont-steanne.fr](mailto:direction@apremont-steanne.fr)

Pour les TPS-PS-MS : [v.meriau@apremont-steanne.fr](mailto:v.meriau@apremont-steanne.fr)

Pour les GS-CP : [direction@apremont-steanne.fr](mailto:direction@apremont-steanne.fr) et [n.dupont@apremont-steanne.fr](mailto:n.dupont@apremont-steanne.fr)

Pour les CE1-CE2 : [n.poiraud@apremont-steanne.fr](mailto:n.poiraud@apremont-steanne.fr)

Pour les CM1-CM2 : [n.chabot@apremont-steanne.fr](mailto:n.chabot@apremont-steanne.fr)

Pour l'OGEC : [ogec@apremont-steanne.fr](mailto:ogec@apremont-steanne.fr)

Pour la trésorière de l'OGEC : [ogec.tresorerie@apremont-steanne.fr](mailto:ogec.tresorerie@apremont-steanne.fr)

Pour l'APEL : [apel@apremont-steanne.fr](mailto:apel@apremont-steanne.fr)

Veillez également à enregistrer ces adresses dans votre carnet d'adresses si vous voulez éviter que les mails de l'école n'arrivent dans vos spams.

Retrouvez toutes les actualités de l'école sur :

<http://apremont-steanne.fr/>

**Veillez trouver ci-joints :**

- ✓ Un lien vers le questionnaire de renseignements, à remplir en ligne (1 par enfant)
- ✓ Les listes de fournitures des classes
- ✓ **Le règlement intérieur : Vous devez le lire, vous attesterez l'avoir lu et être prêt à le respecter dans le questionnaire de renseignements en ligne.**

**Pensez à prévenir la mairie pour inscrire vos enfants ou informer d'une absence au restaurant scolaire.**

Je vous souhaite un bon été en famille.

Pauline HUMBERT